

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 885

46 - Lot

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Gourdon

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES FOURS ET DES MOULINS DU CAUSSE DE MARTEL.

Objet : faire connaître le petit patrimoine local que les associations de chacune des 4 communes restaurent, protègent, sauvegardent sur le Causse de Martel (communes de Cressensac-Hopital Saint-Jean-Sarrazac, Cuzance, la Chapelle Auzac, Gignac); *promouvoir* : organiser des manifestations pour faire connaître au plus grand nombre la richesse de ce patrimoine (par exemple randonnées à la journée ou sur deux jours (60km de chemins) visites commentées, voire théâtralisées...) *recueillir des fonds* pour informer en publiant une brochure, des dépliants, des tables de lecture, des panneaux etc...

Siège social : Mairie, rue des 3 Evêques, 46600 Gignac.

Date de la déclaration : 4 octobre 2023.